

Favoriser le transport décarboné

Le pôle métropolitain Cap Azur déploie 30 bornes supplémentaires de recharge pour véhicules électriques d'ici la fin d'année 2024

La décarbonation des moyens de transport est une composante majeure de la stratégie mise en œuvre par le Pôle métropolitain Cap Azur¹ pour accélérer la transition écologique. Cela se traduit notamment par le développement de bornes de recharge pour véhicules électriques à travers le réseau WiiiZ (au nombre total de 298 aujourd'hui sur l'ensemble du périmètre Cap Azur et sur l'Est-Var, dont 73 spécifiquement sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins). Ce sont 30 bornes supplémentaires qui viendront s'ajouter à ce bilan d'ici la fin d'année. Fort de ce succès, David Lisnard, président du Pôle métropolitain, a présenté vendredi 8 novembre le projet de développement à long terme avec pour objectif d'augmenter de 30% le nombre de bornes de recharge d'ici 2025. Cette politique complète les dispositifs également soutenus par les intercommunalités de Cap Azur comme le covoiturage.

Un bilan positif qui conforte une stratégie volontariste de décarbonation des transports

Vendredi 8 novembre 2024, David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et président du Pôle métropolitain Cap Azur, a présenté aux élus le **bilan positif qui conforte la politique proactive** mise en place à l'échelle métropolitaine **pour renforcer la décarbonation des moyens de transport**. Ce bilan se traduit par des données significatives par rapport à 2023 telles :

- **une hausse de 160% des abonnements** au réseau WiiiZ qui permet de recharger son véhicule électrique avec déjà 5 223 abonnés en septembre 2024 ;
- **une hausse de 36% de l'utilisation des bornes** soit 15 090 recharges par mois en 2024 ;
- **88 bornes installées en 2024** (+6%) dont 30 nouvelles bornes d'ici la fin d'année (58 déjà mises en place) ;
- **le succès de l'application « Compagnon de mobilité »** qui permet de se renseigner sur les horaires et parcours des bus, sur les itinéraires cyclables (**NOUVEAUTÉ**) et sur les covoiturages disponibles (**NOUVEAUTÉ**) à l'échelle du pôle métropolitain (1 527 connexions par jour en 2024) ;
- **une hausse de 76% des utilisateurs sur l'application de covoiturage BlaBlaCar Daily** (ex-Klaxit depuis le basculement en juin 2024 soit 69 096 inscrits en 2024) ;
- **une hausse de 57% des déplacements en covoiturage** depuis la fusion Klaxit/BlaBlaCar Daily en juin 2024 soit 661 440 kilomètres parcourus en moyenne par mois.

Ces résultats très positifs seront amplifiés grâce aux différentes perspectives de développement du transport décarboné. Parmi elles, la présentation en Conseil métropolitain du 8 novembre 2024 du **Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)** qui prévoit une **augmentation de 30% de bornes** sur l'ensemble du Pôle métropolitain Cap Azur d'ici 2025.

Enfin, cette stratégie globale en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture est confortée par les résultats de l'enquête CEREMA menée entre septembre 2022 et mai 2023. Elle concerne l'évolution des pratiques des habitants de la Côte d'Azur, de l'Est-Var et de Monaco par rapport à 2009. A titre d'exemple, sur le bassin cannois, il en ressort notamment que **l'usage de la voiture recule de 6 points** (49% des déplacements du bassin cannois), que **la marche progresse de 5 points** (38% des déplacements du bassin cannois) ou encore que **l'utilisation des bus s'accroît de 3 points** (7% des déplacements du bassin cannois). En outre, **83% des déplacements se font à l'intérieur du territoire faisant de l'Agglomération Cannes Lérins le bassin de vie le plus autonome du département des Alpes-Maritimes** (cela signifie que les usagers n'ont pas à sortir du territoire pour travailler, réaliser leurs achats, étudier ou s'adonner aux loisirs).

¹ Regroupe l'Agglomération Cannes Lérins, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis et la Communauté de communes des Alpes d'Azur